

Bien qu'il n'existe pas encore de normes spécifiques pour les aménagements de véhicules, chaque entreprise doit prendre en considération les risques encourus par les salariés et prendre les mesures nécessaires pour éviter un accident.

Les effets sur la conduite

On ne conduit pas un VUL (véhicule utilitaire léger) comme une voiture. Ce type de véhicule est souvent utilisé par les chefs d'entreprise, car il ne demande pas de permis particulier.

Lors d'un freinage d'urgence, un tournevis peut devenir une arme fatale.

Le déplacement du matériel dans la caisse à outil peut provoquer le déséquilibre du véhicule dans un virage ou lors d'une manœuvre d'urgence.

En cas de freinage brusque, le chargement peut venir écraser les passagers.

Ce que je dois savoir

Limite maximum d'un véhicule léger est de 3,5 tonnes de PTAC. (Au-delà de cette limite nécessité d'avoir un permis poids lourds pour la conduite d'un autre véhicule.)

Un chargement de 100 kg peut représenter lors d'un choc frontal, une force de 4 tonnes.

Les moyens d'arrimage utilisés doivent être adaptés, vérifiés et en bon état, on peut utiliser : des cales, sangles, rails d'arrimage, fixations pour tuyaux, filets d'arrimage robustes ancrés sur des pontets fixes

Conseils et prévention

Veiller :

- A installer une séparation pleine habitacle/chargement
- A fournir des moyens d'arrimage adaptés au matériel transporté
- A placer les charges lourdes contre la cloison.

Un chargement bien arrimé, améliore votre sécurité !